

# Infrastructures végétalisées

Retombées économiques et acceptabilité sociale



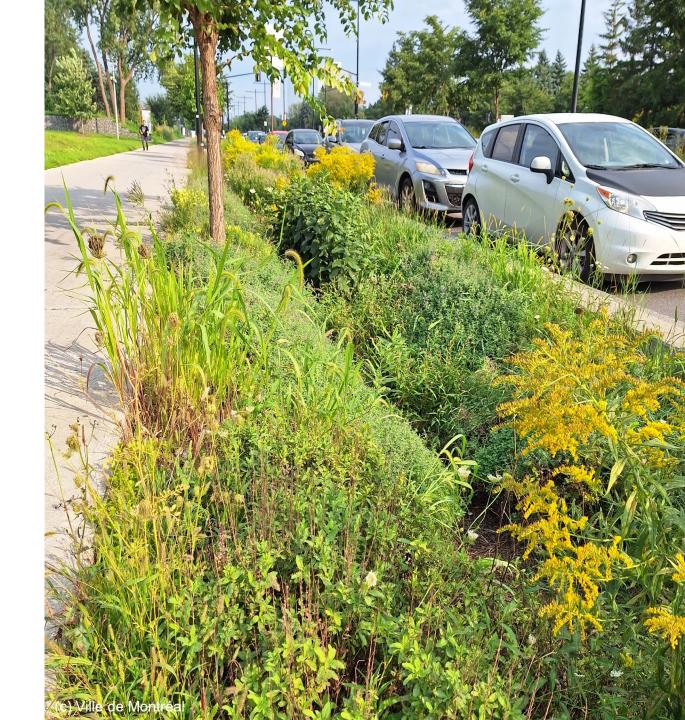




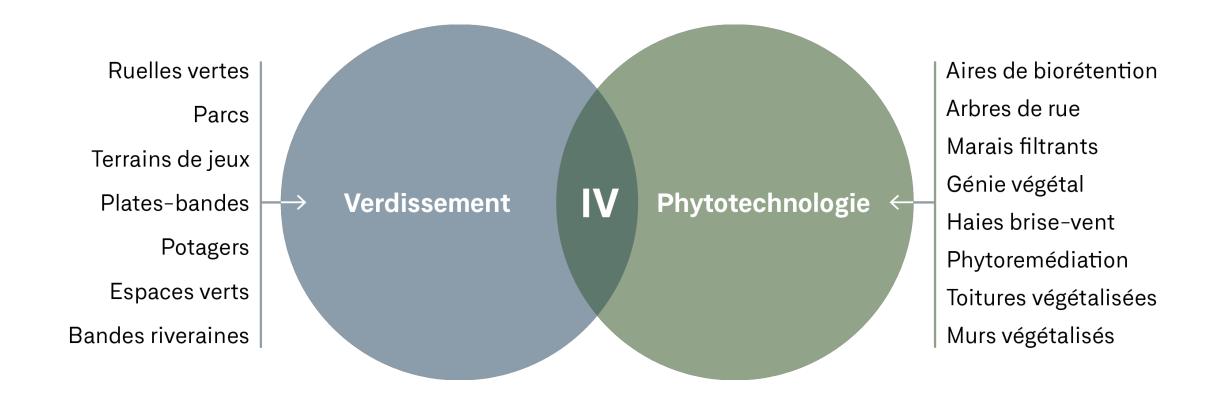




# Infrastructures végétalisées



### Infrastructures végétalisées





# Infrastructures végétalisées



#### INFRASTRUCTURE VERTE

#### INFRASTRUCTURE NATURELLE/SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

### **OUVRAGES AMÉLIORÉS** INFRASTRUCTURE GRISE ÉCOSYSTÈMES ET PAYSAGES REMIS EN ÉTAT ÉCOSYSTÈMES PRÉSERVÉS

#### PROBLÈMES LIÉS AU CLIMAT

L'infrastructure grise correspond aux ouvrages techniques faits exclusivement de matériaux comme le béton ou l'acier.

Malgré l'acquisition d'une expertise considérable et de pratiques exemplaires de conception. la résilience de ces infrastructures face aux changements climatiques n'est généralement pas très élevée.

S DE SOLUTIONS SUR LA NATURE

EXEMPLES | FONDÉES S

Les solutions fondées sur la nature peuvent remplacer des infrastructures grises ou les compléter, par une approche hybride, afin d'augmenter la résilience des ouvrages, en plus d'offrir d'autres avantages.

#### **EAUX DE FORTES PLUIES**

Aménagement à faible impact p. ex., aménagement paysager absorbant, jardins pluviaux, revêtement perméable, toits et baissières



#### CHALEUR EXTRÊME

Arbres urbains et projets de verdissement p. ex., parcs urbains, boisés, plantation d'arbres, toits et murs végétalisés



#### **ALÉAS CÔTIERS**

Infrastructure hybride p. ex., intégration de techniques de défense rigides et souples, diques végétalisées, remblayage des plages, placement de rochers en complément aux murs de protection, remise en état de dunes, herbiers de zostère

#### INONDATIONS

Projets de remise en état p. ex., paysages remis en état et fonctionnels, protection et amélioration des zones riveraines, des côtes, des forêts, des milieux humides, des étangs et des ruisseaux

Les écosystèmes préservés remplissent d'importantes fonctions d'infrastructure. semblables à celles des écosystèmes remis en état, mais offrent d'autres avantages écosystémiques en raison de leur état encore intact.





#### Services de régulation

Atténuation et décalage

lors de crues subites et

Infiltration des eaux de

des débits de pointe

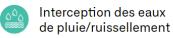
des pluies intenses

pluie/ruissellement

Traitement des eaux usées ou pluviales

Recharge des eaux souterraines

Rafraîchissement de l'air, de l'eau et des surfaces





Amélioration de la qualité de l'air



Diminution de la vitesse du vent



Contrôle de l'érosion des sols et des berges



Traitement des sols contaminés



Séquestration et stockage de carbone



Support aux populations de pollinisateurs et de prédateurs naturels



Contrôle des espèces indésirables

#### Services économiques et matériels



Protection des matériaux et des surfaces



Augmentation de la valeur foncière



Revitalisation et stimulation de l'activité économique



Réduction des coûts de traitement (eau, sol, air)

Isolation thermique et économie d'énergie



Augmentation de l'attractivité des collectivités



Réduction des dégâts aux infrastructures



#### Services de support et d'approvisionnement



Fourniture d'habitat, de refuge et de nourriture pour la biodiversité



Amélioration de la connectivité écologique



Aide à la compensation de la perte de milieux naturels en milieu fortement urbanisé



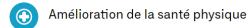
Production de ressources utilisables

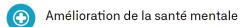


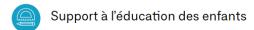
Sécurisation des sources d'eau potable

#### Services socioculturels

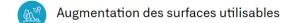


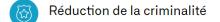


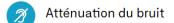


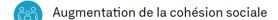












# Infrastructures végétalisées











Création d'emplois verts

Réduction des coûts de traitement

Réduction des coûts en infrastructures

Réduction des coûts liés aux inondations

Réduction des coûts de pompage

Augmentation de la durée de vie des infrastructures

Réduction des coûts énergétiques

Augmentation des valeurs foncières

Augmentation du tourisme

Augmentation de l'activité économique



- La présence de végétation dans un espace augmente sa fréquentation et son attractivité (revitalisation)
- Plus d'achalandage signifie plus de clients potentiels et une augmentation des ventes (stimulation économique)
- Les aménagements végétalisés peuvent devenir une source d'attraction touristique (p. ex. promenade végétalisée, arboretum, forêt nourricière, etc.).
- Exemple de la High Line (New-York) : plus de 1,4 milliard de \$ générés pour la ville de 2007 à 2027 (environ 65 millions de \$ par an) et plus de 2 milliards de \$ de nouveaux développements





- La présence de végétation dans un espace augmente sa fréquentation et son attractivité (revitalisation)
- Plus d'achalandage signifie plus de clients potentiels et une augmentation des ventes (stimulation économique)
- Les aménagements végétalisés peuvent devenir une source d'attraction touristique (p. ex. promenade végétalisée, arboretum, forêt nourricière, etc.).
- Exemple de la High Line (New-York) : plus de 1,4 milliard de \$ générés pour la ville de 2007 à 2027 (environ 65 millions de \$ par an) et plus de 2 milliards de \$ de nouveaux développements





- La présence de végétation dans un espace augmente sa fréquentation et son attractivité (revitalisation)
- Plus d'achalandage signifie plus de clients potentiels et une augmentation des ventes (stimulation économique)
- Les aménagements végétalisés peuvent devenir une source d'attraction touristique (p. ex. promenade végétalisée, arboretum, forêt nourricière, etc.).
- Exemple de la High Line (New-York) : plus de 1,4 milliard de \$ générés pour la ville de 2007 à 2027 (environ 65 millions de \$ par an) et plus de 2 milliards de \$ de nouveaux développements





- La présence de végétation dans un espace augmente sa fréquentation et son attractivité (revitalisation)
- Plus d'achalandage signifie plus de clients potentiels et une augmentation des ventes (stimulation économique)
- Les aménagements végétalisés peuvent devenir une source d'attraction touristique (p. ex. promenade végétalisée, arboretum, forêt nourricière, etc.).
- Exemple de la High Line (New-York) : plus de 1,4 milliard de \$ générés pour la ville de 2007 à 2027 (environ 65 millions de \$ par an) et plus de 2 milliards de \$ de nouveaux développements





### **Analyse coûts-avantages**

- Considère le total des coûts attendus face au total des bénéfices escomptés
- Permet généralement de comparer une ou de plusieurs actions (incluant le statuquo) et d'aider la prise de décision
- Nécessite d'assigner des valeurs monétaires à des effets moins tangibles tels que les risques ou les bénéfices écosystémiques
- Permet d'identifier l'action qui offre le meilleur avantage économique, mais également celle qui maximise le rendement des investissements pour la société et l'environnement





#### **Outils de calcul**

- i-Tree: quantifie et monétise les services écosystémiques fournis par les arbres (dépollution, séquestration du carbone, émissions de carbone évitées, ruissellement des eaux pluviales évité, etc.)
- SylvCiT: permet de visualiser la distribution géographique des arbres, de quantifier certains services rendus par ces arbres, d'évaluer la diversité et de générer des recommandations de groupes fonctionnels et d'espèces d'arbres à planter
- Green Values®: compare les performances, les coûts et les avantages des IV aux pratiques conventionnelles de gestion des eaux pluviales



Tools for Assessing and Managing Forests & Community Trees

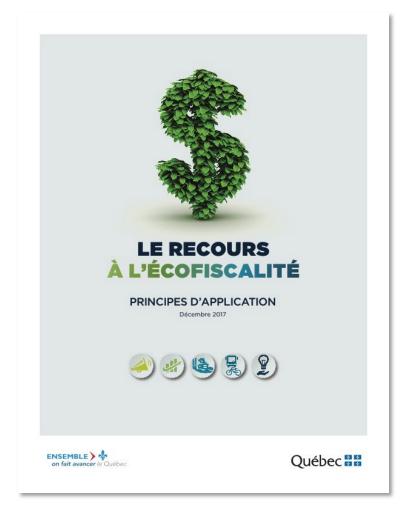






#### Écofiscalité

- Ensemble d'instruments économiques visant à décourager les activités nuisibles à l'environnement ou à encourager les activités qui lui sont favorables et à en stimuler l'innovation
- Peut contribuer au financement de politiques et de projets publics
- Mesures fiscales : taxes, crédits et exonérations d'impôt
- Autres mesures : droits, tarifs, permis échangeables, consignes et redevances
- Approches complémentaires : réglementation et subventions
- Exemples : Montréal, Laval, Granby, Victoriaville, Varennes, Bourcherville







Adhésion relative d'un groupe ou d'une collectivité à un projet, à un plan ou à une politique, qui se construit en amont de la prise de décision.





### Viser l'acceptation à tous les niveaux

#### Décideurs

• Reconnaissance des fonctions et bénéfices au-delà des coûts et comparativement à l'inaction, volonté de changer les pratiques pour agir en prévision plutôt qu'en réaction

# Promoteurs et propriétaires

• Reconnaissance de la responsabilité sociale et environnementale et des bénéfices économiques potentiels, ouverture au changement de pratiques

# Employés et professionnels

 Reconnaissance et acceptation du rôle dans la réalisation et l'entretien des ouvrages pour assurer la pérennité des fonctions, priorisation des bénéfices pour la population et partage de la vision des décideurs

#### Citoyens

• Reconnaissance des fonctions et bénéfices collectifs au-delà des impacts individuels, acceptation des investissements municipaux et support aux orientations municipales



### Enjeux affectant l'acceptabilité

#### **Décideurs**

- Connaissance des fonctions et bénéfices
- Ressources financières et humaines
- Perception de la performance
- Orientations politiques
- Vision à long terme

### Promoteurs et propriétaires

- Rentabilité financière
- Responsabilité sociale et environnementale
- Réglementation et incitatifs

# Employés et professionnels

- Niveau d'expertise technique
- Capacité d'adaptation
- Esprit de collaboration
- Ressources mises à disposition

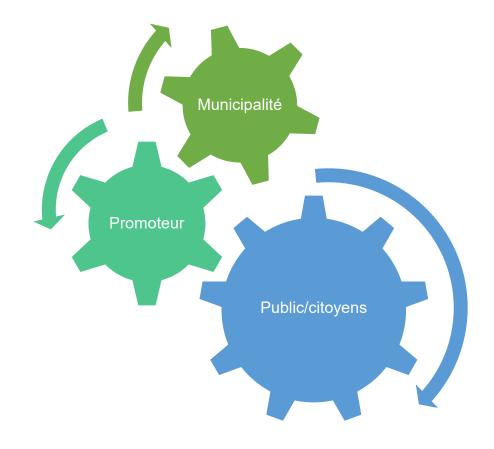
#### Citoyens

- Contexte sociodémographique
- Compréhension des enjeux
- Compréhension des fonctions et bénéfices
- Possibilité de participation
- Importance des impacts individuels



### Sphère d'influence de la municipalité

- Influence la confiance du public à son égard
- Influence, par ses planifications stratégiques et territoriales, l'opinion du public envers la justification et de la légitimité des projets
- Influence la participation du public en mettant à sa disposition de l'information pertinente sur le projet et en implémentant certaines règles pour mener le débat public
- Encadre légalement certaines formes de participation publique
- Fixe les règles d'autorisation des projets, dont celles portant sur la consultation du public et l'analyse des impacts environnementaux





#### Niveaux de participation citoyenne

#### . Information

Donne aux citoyens les informations nécessaires à leur implication dans le processus de participation à la prise de décision. Préalable à toute participation publique éclairée.

- Séance d'information
- Bureau d'information local
- Communiqué de presse
- Brochure
- Site Web
- Infolettre

#### = Consultation

Permet aux personnes intéressées d'exprimer leurs idées, leurs attentes et leurs préoccupations à l'égard d'un projet et au promoteur de bien comprendre les enjeux que soulève son projet.

- Groupe de discussion
- Forum de discussion en ligne
- Consultation ciblée
- Consultation publique
- Comité d'experts
- Atelier thématique
- Assemblée de cuisine

#### Participation active

Favorise les échanges entre chacun des intervenants (les différents acteurs du milieu et le promoteur) dans une approche de coconstruction des projets et de résolution des problèmes.

- Atelier participatif
- Comité de suivi
- Café urbain (World café)
- Table de gestion intégrée des ressources
- Charrette

(c) Gouv. du Québec



### **Bonnes pratiques**

- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables

#### Aire de biorétention ou jardin de pluie

#### DESCRIPTION

Les aires de biorétention ou jardins de pluie visent à capter et à traiter le ruissellement provenant de précipitations de faible importance. Dans le cas du ruissellement génér épa des pluies abondantes, une partie des débits sera redirigée par un tropplein vers le réseau de drainage. Essentiellement, les aires de biorétention ou jardins de bluie sont:

- Des dépressions peu profondes avec un aménagement paysager et un mélange de sols et de plantations adapté aux conditions climatiques pour recevoir les eaux pluviales provenant de petites surfaces tributaires.
- provenant de petites surfaces tributaires.

  Des ouvrages qui sont conçus pour reproduire le plus fidèlement possible les conditions hydrologiques naturelles en maximisant l'infiltration, le stockage et la relâche lente des
- · Des ouvrages de petite envergure répartis sur le territoire.

Les aires de biorétention peuvent avoir une incidence importante sur la qualité des eaux ruisselées en enlevant les polluants par plusieurs processus, dont l'absorption, la filtration, la volatilisation, l'échange d'ions et la décomposition (PGCDER, 2007). Le ruissellement filtré pourra être subséquemment soit infiltré dans le sol environnant, selon le principe du bassin d'infiltration ou du jardin de pluie, soit collecté par un drain perforé avant d'être retourné au réseau de drainage.

#### APPLICATIONS

Le concept de biorétention peut être appliqué à plusieurs

- À l'intérieur des îlots dans les aires de stationnement;
  Aux limites extérieures des aires de stationnement;
- Pour la réhabilitation d'un secteur, afin de rehausser le niveau de service des réseaux de drainage existants;
- Dans les terre-pleins centraux de boulevards ou d'autoroutes et les culs-de-sac;
- Dans l'emprise des zones commerciales ou industrielles
- Dans les aires communes des complexes d'habitation;
- Dans les cours avant ou arrière des maisons unifamiliales
   Dans les zones perméables non utilisées d'un lieu:
- Au fond d'un bassin de rétention sec.





Figure 1. Exemples d'application d'une aire de biorétention (PSAT, 2005; WERF, 2008)

#### MISE EN GARD

présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une lete haustive des règles prévues par la réglementation applicable. Il demeure la responsabilité du requérant : se référer à la réglementation en vigueur ainsi qu'à toute autre norme applicable, le cas échéant.

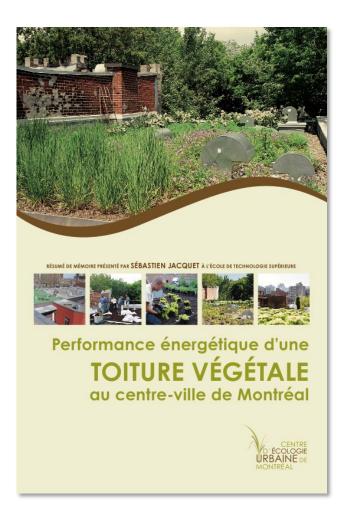
Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service du développement economique au 418 641-6184.



page 1 de 8

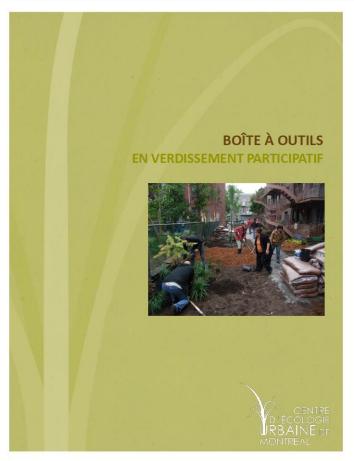


- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables



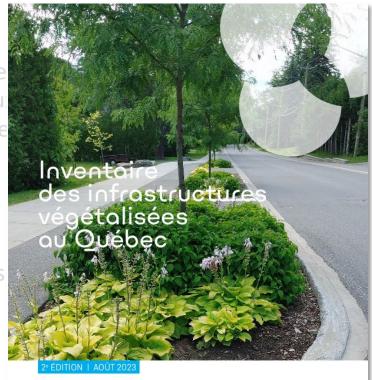


- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, de promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer le avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





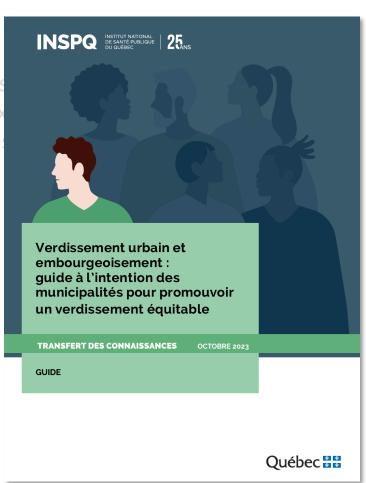


- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





- Développer des documents d'information à l'intention des citoyens, des promoteurs immobiliers et des propriétaires industriels et commerciaux
- Mesurer et communiquer les données de performance et démontrer les avantages réels des IV
- Inclure des principes d'urbanisme participatif dès la planification et la priorisation des projets
- Mobiliser tous les intervenants dès le début des projets
- Respecter les plans d'entretien et assurer un suivi minimal de l'état des ouvrages
- Mettre en vitrine des projets exemplaires
- Déboulonner les fausses perceptions les plus fréquentes
- Porter une attention particulière aux milieux où vivent des populations vulnérables





### Conclusions

- Les IV sont essentielles pour l'adaptation aux changements climatiques et la qualité de l'environnement et des milieux de vie
- Les retombées économiques des IV sont bien réelles et doivent être prises en compte dans la prise de décision
- Les analyses coûts-avantages et l'écofiscalité constituent des outils importants pour permettre aux municipalités d'appréhender les aspects économiques liés aux IV
- L'acceptabilité sociale dépasse l'acceptation des citoyens et elle est essentielle pour la réalisation efficace des IV
- Plusieurs facteurs influencent l'acceptabilité d'un projet et le positionnement des individus
- Les rôles dans une démarche d'acceptabilité sociale sont nombreux et partagés entre différents acteurs
- Plusieurs bonnes pratiques sont documentées pour favoriser l'acceptabilité sociale



### Merci!

Chloé Frédette, biologiste, Ph. D.

Conseillère scientifique et chargée de projets, Québec Vert

chloe.fredette@quebecvert.com

514-774-2228



